



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réforme

Question écrite n° 13349

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le rapport Pair, intitulé « Rénovation du service public : responsabilité et démocratie » et qui a été rendu public le 1er avril. Ce rapport préconise la création « d'établissements de 1er degré », qui bénéficieraient comme les collèges et les lycées du statut d'établissement public local d'enseignement (EPL) et qui seraient dotés d'une autonomie budgétaire. Selon les conclusions de ce rapport, pour les zones rurales qui comptent près de 12 000 écoles à une ou deux classes, ces établissements de 1er degré chapeauteraient au moins 15 classes réparties sur plusieurs communes. Il serait envisagé, pour appliquer ce système, une mise en place progressive, avec négociation au cas par cas, avec les communes. Il lui demande quelle est sa position en la matière, au vu de ce rapport.

Texte de la réponse

M. le recteur Claude Pair, dans son rapport intitulé « rénovation du service public de l'éducation nationale : responsabilité et démocratie » présente des propositions visant notamment à mieux intégrer l'idée de service dans l'éducation nationale, mieux répartir les responsabilités à tous les échelons, assurer une cohérence à tous les niveaux entre objectifs, décisions, réalisations, tout cela par le travail collectif, la responsabilité locale, une souplesse dans les normes, une régulation continue. Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie étudie les propositions du rapport. Il ne manquera pas de faire connaître à la représentation nationale les résultats de cet examen.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13349

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 1998, page 2187

Réponse publiée le : 15 juin 1998, page 3276